

# Chiffres clés

## Motocyclistes et accidentalité routière en France

---

### Les victimes

- Sur 981 personnes qui ont perdu la vie à deux-roues motorisés, **772 sont des motocyclistes** (données provisoires 2011).
- Les motocyclistes représentent près d'un cinquième des personnes tuées sur la route alors qu'ils constituent environ **1,5% du trafic**.
- La mortalité des motocyclistes a connu une **hausse de 10%** en 2011 par rapport à 2010 alors que celle des cyclomoteuristes est en forte baisse (-15,7%).
- Parmi les personnes tuées à motocyclette, on compte 23% de **jeunes** de moins de 25 ans, 51% de **25-44 ans** et 26% de plus de 44 ans.

### Les circonstances

- À l'inverse des autres usagers, le nombre de motocyclistes tués dans un accident est **plus élevé le jour que la nuit** : 67,9% des tués pour 75,4% des accidents.
- 61,4% des personnes décédées à motocyclette sont mortes **en rase campagne**, alors que seulement 27,7% des accidents y ont lieu.
- Dans plus de 8 cas sur 10, les accidents mortels des motocyclistes ont lieu sur **chaussée sèche**.

### Les responsabilités et les raisons

- Plus d'un tiers des victimes à motocyclette se tuent **seuls** sur la route et près des deux tiers meurent à la suite d'une **collision**.
- La **responsabilité** présumée d'un motocycliste dans un accident mortel dans lequel il est tué est de 62%. Lorsqu'il y a une collision à deux usagers, où le motocycliste est tué, sa responsabilité présumée est seulement de 48%, dans plus de la moitié des cas c'est donc l'autre usager qui est responsable.
- Les **vitesses** pratiquées par les motocyclistes sont nettement supérieures à celles pratiquées par les automobilistes. On observe ainsi, pour les motocyclistes par rapport aux automobilistes : une vitesse moyenne supérieure de 2 à 4 km/h sur les autoroutes et 9 km/h sur les routes départementales.
- Bien qu'inférieur à la part d'alcoolémie dans l'ensemble de l'accidentalité routière (30,8%), le pourcentage des motocyclistes impliqués dans un accident avec une **alcoolémie positive** est tout de même de 20,6% pour les accidents mortels et 4,9% pour les accidents corporels.